
Recherche de partenaires

Projets collaboratifs du Cluster Santé

Comment trouver des partenaires ?

Trouver les partenaires les plus pertinents pour former son consortium en réponse à un appel à projet collaboratif est une étape essentielle du montage d'un projet. De même, se rendre visible au niveau européen et identifier un consortium en cours de construction pour intégrer un projet en tant que partenaire peut s'avérer complexe. Cet article présente quelques outils pour vous aider dans cette recherche.

1. Activer son réseau direct

La construction de son réseau sur le long terme via notamment la participation à des congrès ou séminaires scientifiques est très importante pour développer des collaborations scientifiques dans son domaine.

Il est intéressant de faire savoir au sein de ce réseau proche que vous êtes intéressé par une participation à un projet européen, que vous ayez identifié un appel à projet ou non. Ainsi, vos collaborateurs pourraient vous mettre en contact avec leur propre réseau le cas échéant.

2. Participer aux évènements dédiés à Horizon Europe

La Commission européenne organise des journées d'information à l'occasion du lancement des nouveaux programmes de travail. Lorsqu'elles sont en présentiel, c'est un moyen efficace de développer son réseau.

Parallèlement, des évènements de partenariats spécifiques (brokerage events) aux appels à projets du cluster santé sont organisés chaque année, en présentiel ou en ligne. Chaque participant peut indiquer l'appel à projet qui l'intéresse et l'expertise avec laquelle il peut y contribuer, que ce soit en tant que partenaire ou coordinateur. Une fois son profil validé, il a accès à l'ensemble des participants et peut demander des rendez-vous individuels avec les autres participants intéressés par les mêmes sujets.

Après l'évènement, la liste des participants et leurs propositions d'expertises restent accessibles. Ces évènements sont annoncés sur le site du PCN Santé.

3. Utiliser les plateformes de recherche de partenaires

La Commission européenne a mis en place une plateforme permettant aux candidats potentiels de publier une recherche ou une offre d'expertise.

Sur le portail « Funding and tenders », sur la page dédiée à l'appel à projet, la section « partner search » permet de consulter les offres publiées et de faire publier la sienne. Actuellement, il faut contacter le LEAR (Legal Entity Appointed Representative) de son organisme pour le faire,

mais la CE travaille à étendre cette possibilité à chaque individu ayant un compte et un profil validé sur le portail.

4. Rechercher les consortia déjà financés sur des thématiques proches

Dans une démarche proactive, il est possible de rechercher les consortia financés sur des thématiques proches dans des projets européens. Cela permet d'identifier des partenaires potentiels, qui étant déjà actifs au niveau européen, seront soit déjà en train de répondre à un appel et souhaitant intégrer de nouveaux partenaires, soit intéressés pour rejoindre votre consortium.

Il y a plusieurs moyens pour effectuer ces recherches :

- La plateforme [CORDIS](#)

Le site recense tous les projets financés par la Commission européenne sur ses différents programmes (du FP1 jusqu'à H2020). Il est possible d'effectuer une recherche par mots-clés, par thématique, par numéro de l'appel à projet. Chaque projet financé possède une fiche avec toutes les informations administratives (budget, durée, partenaires) ainsi qu'un résumé du projet, ses livrables et ses actualités et le lien vers le site internet dédié au projet.

- La section « [partner search](#) » du portail de la CE « funding and tenders opportunities »

En plus de la recherche par mots-clés, programme ou appel à projet, il est possible d'effectuer une recherche par type de partenaires (université, PME, association de patient, etc.) ou encore par pays ou ville.

Ces deux plateformes permettent d'obtenir le nom d'un projet ou d'une institution impliquée dans un projet. Il n'y aura par exemple pas plus de détails que « Imperial College London » indiqué pour un partenaire dans un projet. Il faut ensuite aller sur le site internet du projet en question pour avoir plus d'informations sur les équipes impliquées ou les personnes à contacter.

5. Diffuser une offre/recherche d'expertise au sein du réseau des PCN européens

Le PCN Santé vous propose une fiche « offre/recherche d'expertise » à remplir pour diffusion au sein de nos homologues Points de Contacts nationaux dans les autres pays européens.

[Pour en savoir plus](#)

6. Contacter le réseau Enterprise Europe Network ([EEN](#))

Ce réseau créé et soutenu par la Commission européenne accompagne les entreprises dans leurs démarches vers les projets européens.

Le [réseau français](#) réunit les Chambres de Commerces et d'Industries, Bpifrance et des agences régionales d'innovation.

Parmi ses différentes actions, le réseau dispose de l'expertise nécessaire pour [vous aider à trouver des partenaires](#) en Europe et à l'international. Que vous soyez un académique à la recherche d'une PME ou une PME à la recherche de partenaires académiques, n'hésitez pas à les contacter.